

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° II-CL35

présenté par

Mme Lelouis, Mme Bordes, M. Guitton, M. Schreck, Mme Roullaud, M. Gillet, M. Rambaud,
M. Ménagé, Mme Alexandra Masson, Mme Lorho, Mme Diaz et M. Baubry

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Sécurités »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.